

APPEP (Association des Professeurs de Philosophie de l'Enseignement Public)
www.appep.net
M. Simon PERRIER
Président
Professeur de philosophie Lycée Marceau, Chartres 28

À

M. J. L. Nembrini
Directeur général de la DGESCO

copie à M. le doyen de l'Inspection Générale de philosophie

Chartres, le 08 février 2009

Monsieur,

Dans un précédent message, ci-dessous, je vous écrivais notre inquiétude relativement au délai de correction du baccalauréat que nous laisse cette année sa date du 18 juin. Depuis ce temps, nos différents contacts avec les rectorats montrent que, quelle que soit leur bonne volonté, les délais qu'ils pourront accorder à la correction seront très insuffisants. La situation particulière l'an passé à quelques académies, où nos collègues se sont trouvés confrontés à des délais trop courts, semble devenir une norme. Notre demande d'une anticipation de l'épreuve de philosophie en devient d'autant plus légitime. La date du mardi 16 juin suffirait à débloquer une situation autrement intenable.

Le professeur de philosophie, seul dans son jury, confronté à des copies qui toutes sont originales, a besoin du temps nécessaire à une évaluation qui ne peut être mécanisée. Sacrifier l'évaluation du travail d'une année est profondément incohérent avec ce qui est exigé des élèves au long de l'année. Prendre le temps d'une correction juste n'est en rien perdre du temps. Nous souhaiterions vous rencontrer pour que soient envisagées, au niveau national, les conditions nécessaires au déroulement serein de l'épreuve de philosophie du baccalauréat.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos sentiments respectueux.
Simon Perrier

Le 4 janv. 09 à 17:05, Simon Perrier a écrit :

APPEP (Association des Professeurs de Philosophie de l'Enseignement Public)
www.appep.net
M. Simon PERRIER
Président
Professeur de philosophie Lycée Marceau, Chartres 28

À

M. J. L. Nembrini

Directeur général de la DGESCO

Le 04 janvier 2009

Monsieur,

Compte-tenu de la date actuellement prévue du baccalauréat 2009, l'Appep souhaite attirer votre attention sur les conséquences inquiétantes d'une nouvelle réduction du temps de correction laissé aux professeurs de philosophie.

Tout en manifestant sa compréhension, notre association a constamment incité nos collègues à ne pas perturber le bon déroulement du baccalauréat, l'an passé y compris, malgré des conditions de correction devenues intenable dans certaines académies. Les professeurs risquent cette fois plus que jamais, et dans toutes les académies, de se trouver pris entre le devoir d'une correction juste et celui de rendre les notes dans un délai qui l'interdit. Cette nouvelle réduction du temps de correction, à nombre égal de copies, ne pourrait que provoquer partout des réactions identiques à celles qui se sont déjà manifestées l'an passé dans certaines académies, des collègues, de plus en plus nombreux, y refusant de rendre leurs copies aux dates prévues. L'heureuse, et juste, exemption de surveillance dont nous bénéficions (à la fois par la nature et le nombre des copies) ne peut plus aujourd'hui suffire. Une des conséquences la moins souhaitable d'une nouvelle diminution du temps de correction serait l'absentéisme aux nécessaires réunions d'entente et d'harmonisation.

Il nous est apparu, l'an passé, que le temps accordé à la correction variait beaucoup d'une académie à l'autre. Nous aimerions en conséquence, au plus vite, vous faire connaître les conditions d'une correction juste telles qu'elles devraient pouvoir être celles de tous les professeurs de philosophie.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos sentiments respectueux.

Simon Perrier

19, rue des écuyers 28000 Chartres
simon.perrier@club-internet.fr

P.S. : Veuillez trouver ci-dessous, pour information, le texte d'une lettre ouverte à M. Xavier Darcos concernant la correction du baccalauréat en philosophie.